



**COMMUNIQUE OFFICIEL – SAISON SPORTIVE 2017/2018
MUTATIONS - DEMISSIONS – PRÊTS – TRANSFERTS**

Conformément aux règlements généraux en vigueur de la F.T.V.B, les périodes de démissions et de mutations pour la saison 2017-2018 sont fixées comme suit :

- MUTATION NORMALE :

a)- Période de démission : 01/07/2017 au 15/08/2017.

b)- Période de mutation : 01/07/2017 au 31/08/2017. *

* La Période de mutation peut être modifiée par décision motivée du bureau fédéral de la FTVB

- MUTATION DES JOUEURS DE PLUS DE 30 ANS:

a)-Période de démission : 01/07/2017 au 15/08/2017.

b)-Période de mutation : à partir du 1^{er} Juillet 2017.

- PRETS :

La période du dépôt des dossiers de Prêts pour toutes les catégories des joueurs pour la saison 2017/2018 s'étend du 1^{er} Juillet 2017 au 31/10/2017.

-TRANSFERT DES JOUEURS ETRANGERS:

Le transfert des joueurs étrangers en Tunisie doit se faire en conformité avec la réglementation en vigueur de la F.I.V.B et de la F.T.V.B.

La période de transferts des joueurs étrangers s'étend du 1^{er} Juillet au 31/12/2017.

-LISTE DES JOUEURS OU JOUEUSES RETENUS:

Chaque club doit faire parvenir à la F.T.V.B. au plus tard 45 jours après le début officiel des compétitions une liste des 18 joueurs seniors garçons, 18 joueuses seniors filles et 18 joueurs juniors garçons retenus pour la saison en cours.

-MUTATION DES JOUEURS SCOLAIRES ET UNIVERSITAIRES:

a)-Période de démission : La date limite de démission pour la saison 2017/2018 est fixée au 31/10/2017.

b)-Période de mutation: la date limite pour le dépôt du dossier de mutation est fixée au 30/11/2017.

- MUTATION DES MILITAIRES:

a)-Période de démission: la date limite pour le dépôt des démissions est fixée pour la saison 2017/2018 au 31/12/2017.

b)- Période de mutation : la date limite pour le dépôt des dossiers mutations pour la saison 2017/2018 est fixée au 31/12/2017.

- N.B. :

- Tous les imprimés et documents relatifs à toute sorte de transfert des joueurs, avis de démission, dossier de mutation et dossier de Prêt doivent être adressés conformément aux dispositions des règlements en vigueur.

Adresse Postale de la FTVB : (Fédération Tunisienne de Volleyball ; Maison des Fédérations Sportives – 1^{er} Etage – Bloc A – Av.Med Ali AKID – BP : 51- Cité Olympique 1003- Tunis.



الخطوط التونسية
TUNISAIR